

NATIONS UNIES CONSEIL DE SECURITE



Distr. GENERALE

S/13045 19 janvier 1979 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 19 JANVIER 1979, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU KOWEIT AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre que l'Observateur par intérim de l'Organisation de libération de la Palestine vous adresse au sujet d'une attaque criminelle et infâme perpétrée par Israël contre le Liban.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Koweït auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Abdalla Y. BISHARA

Annexe

Lettre datée du 19 janvier 1979, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim du Bureau de l'Observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, je souhaiterais appeler votre attention sur le dernier acte d'agression et de terrorisme officiel d'Israël.

Le 19 janvier, à une heure, un bataillon israélien s'est avancé vers la zone de Deir Mimas-Yahmor-Arnoun-walaa. L'Unité sioniste a progressé sous la protection du tir d'une colonne de chars d'appui, du mitraillage d'avions israéliens et de bombardements provenant des positions ennemies situées à Marjayoun et Qlea.

En même temps, une autre unité israélienne s'est avancée sur l'axe Marjayoun-Khardali-Dimashqiyeh sous la protection de tirs d'artillerie et la marine israélienne a bombardé Jisr Al Qasmiyeh. L'artillerie israélienne a bombardé une zone s'étendant de Nabatiyeh à Hasbani.

Ces atrocités ont fait six morts et neuf blessés et détruit plusieurs maisons.

A 16 h 40 (heure locale), l'ennemi israélien a bombardé les camps de réfugiés de Rashidiye et de Burj al Shamali.

J'ai reçu l'ordre de vous demander de bien vouloir prendre des mesures immédiates et effectives pour mettre fin à cette série d'actes d'agression d'Israël, qui constituent un grave danger pour la paix et la sécurité internationales.

Le Chargé d'affaires par intérim, (Signé) Hasan RAHMAN